

L'embranchement
des *Indésirables*

Abrégé de philanthropie

(roman picaresque)

Michel Breton

Éditions ThoT
Roman

Plus de trente-cinq ans conservateur de bibliothèque, Michel Breton a terminé sa carrière à la tête de l'un des plus gros établissements de la mairie de Paris, ce qui lui valut d'animer de nombreuses rencontres autour de l'art, de la culture et de la littérature. Il a également collaboré à la revue *Nouvelles Nouvelles* entre 1988 et 1992. Depuis l'âge de onze ans, il n'a jamais cessé d'écrire. *L'embranchement des Indésirables* est son premier roman publié.

LIVRE PREMIER
LE GRIMOIRE DE L'ONCLE ÉVARISTE

« La philanthropie du... »

« Passer pour un idiot aux yeux d'un imbécile
est une volupté de fin gourmet. »
Georges Courteline, *La Philosophie de Georges Courteline*

Incipit...

*Décembre 192**

JE ME SUIS LONGTEMPS COMPLU dans la pensée qu'il valait mieux aider les femmes à tromper leur époux que risquer soi-même d'être la victime d'un mari trompeur. Ces dispositions d'esprit m'ont ainsi, et sans grand dommage, amené jusqu'à la quarantaine avant que je comprisse qu'il était un combat plus digne d'être mené qu'accroître seulement – « *Madamina, il catalogo è questo...* » fait dire Da Ponte à Leporello – le catalogue de mes bonnes fortunes ou le nombre des cocus. Les nécessités de mon addiction me contraignant à rencontrer de rudes imbéciles et, pire, à les côtoyer le temps que leur femme serait ma maîtresse, j'ai fini par prendre conscience de manière aiguë que le monde irait tellement

mieux sans eux – non pas eux cocus, sinon où serait le profit ?, mais eux *imbéciles* ! – que je me pris à songer tout de bon à une manière adroite non seulement de m'en débarrasser, moi, mais même d'en faire disparaître l'engeance de la surface de la Terre.

La biblique aisance avec laquelle j'exécutai mes cinq premières victimes me détourna un moment de tout autre sentiment que la satisfaction du devoir accompli. J'avoue que la première occurrence me fut servie sur un plateau. J'avais – par mégarde, évidemment ! – rayé le garde-boue d'une limousine insignifiante dont le propriétaire ne trouva rien de mieux que me courir après. À l'examen de la chose, rien, selon moi qui méritât qu'on s'y arrête, encore moins qu'on noircît un de ces documents transférant à ma compagnie d'assurances le soin de faire exécuter la réparation... Le propriétaire toutefois – que je n'avais pas encore rangé dans la catégorie des *Nuisibles* de troisième ordre – insistait : « Où allait-on si on laissait pareil crime impuni ? » C'était un vieux d'une insignifiance encore plus totale que l'automobile que j'avais « détruite » à ses dires : petite moustache poivre et sel sur un visage poupin, calvitie naissante, redingote ponceau et taupé de même métal, mais le tout ordinaire en diable, assortissant la moindre de ses paroles d'un haussement d'épaules sans doute destiné à en confirmer le poids, bref...

Après avoir, puisqu'il ne fallait pas laisser ce « crime » impuni, rempli les paperasses *ad hoc*, je me renseignai sur le zouave. Rentier des Chemins de Fer, il résidait dans les bas quartiers. Maisonnette bon marché, buanderie indépendante, gloriette de mauvais sapin avec vue sur le bois, jardin sans âme ni charme, bref... Je m'étais, en le quittant, retenu de clamer la phrase que m'avait soufflée l'incident : « Ne pactisons pas avec les imbéciles ! » et je me rends compte maintenant qu'elle allait dicter tout un pan de mon existence et l'orienter vers l'œuvre de salut public à quoi je me suis consacré depuis.

L'animal, naturellement, était membre d'une de ces sociétés de chasse comme il en pousse hélas trop dans notre beau pays. Après m'être introduit dans ladite société le temps d'y prendre mes repères, je parvins à modifier légèrement le tromblon du pauvre diable et à disposer parmi ses munitions une de ces cartouches largement surdosées en cordite au point de faire exploser le canon lorsqu'on presserait la détente. On ne retrouva pas sa tête, au dire des témoins de la scène. Une atmosphère détestable pesa quelque temps sur la société de chasse, parce que, pour mieux masquer mon intention, j'avais mélangé quelques autres cartouches identiques avec les munitions de ces viandards. Je ne dénombre pas, bien entendu, ces victimes-là parmi les miennes : l'affaire, compte tenu de l'aléatoire avec lequel on charge

son fusil, dura toute une saison. On en vint même à suspecter l'armurier, qui manqua être inculpé...

À quelque laps de là, un autre grincheux me tint des propos aussi désopilants que le premier. J'en ai oublié jusqu'à la teneur, mais non l'idée d'en obtenir raison. J'allai, nuitamment, desserrer le flasque de direction de son automobile. L'accident laissa une veuve, naturellement acariâtre et moustachue, que, dans les décours de mes activités, j'eus à cœur de consoler quelques semaines. J'ai regretté, cette fois, d'avoir négligé de me renseigner sur les habitudes du couple. Monsieur avait pris la voiture pour aller retrouver sa maîtresse ; il s'y rendait donc seul, alors que pour le bridge chez la femme du notaire, le mercredi, Madame eût été du voyage. J'appris néanmoins avec un certain plaisir que la veuve, depuis de longues années, trompait son cher disparu avec un *Minus Habens* de second ordre. Ces deux-là trouvèrent une mort tragique dans le naufrage de l'embarcation qu'à la belle saison, ils utilisaient pour la pêche à la ligne sur l'un des lacs entourant la ville. J'avais, évidemment, réalisé sur le bateau une de ces modifications ingénieuses qui ne déclenchât qu'une demi-heure environ après le début de la partie de pêche. Bien entendu, aucun de ces imbéciles ne savait nager !

Le cinquième *Nuisible* fut retrouvé pendu, une lettre de désespoir sur la crédence d'entrée, à peine quelques jours après qu'il m'eut donné de souverains motifs de

procéder à son élimination, motifs dont j'ai, hélas, oublié le détail, mais que je prie mon lecteur de tenir pour valides. Ces décès, selon toute apparence « accidentels », exécutés sans trop de difficulté et laissant aux familles éplorées le soin de s'occuper elles-mêmes du cadavre, me conduisirent à réfléchir avec Kant : « *Fais en sorte que la morale de ton action puisse être érigée en loi universelle.* » Je décidai, avec l'esprit de système qu'implique une telle logique, de cesser de régler mes comptes « à l'aveuglette », si j'ose dire.

Notre société – qui n'en est convaincu ? – compte un certain nombre d'individus plus ou moins fréquentables. Sur cette base, la taxinomie des moins fréquentables m'a demandé de procéder à l'élaboration de critères dont l'énumération ici serait vaine, mais dont l'application se révéla, par la suite, d'un intérêt puissant pour la sélection des intéressés. Le grand Darwin avait-il pas mis en évidence récemment les grands principes de l'Évolution : *Natural Selection & Struggle for Life* ? À l'instar de l'Histoire naturelle, qui hiérarchise « embranchements », « classes », « ordres » et « genres », je parvins à distinguer de la sorte dans l'embranchement des *Indésirables*, les *Nuisibles*, les *Inutiles* purs et simples et les *Minus Habens*, chaque classe étant, pour ainsi dire, subdivisée en trois ordres, premier, second et troisième, le plus « nocif » en tête, bien entendu.

Il réside cependant un écueil majeur à cette taxinomie : certaines personnalités que l'on destine d'entrée de jeu à telle ou telle catégorie peuvent se révéler, une fois plus avancé dans la connaissance que l'on en a, beaucoup moins indésirables qu'il n'y paraît au premier abord. Dont je tirai une loi – quasi définitive les premières années que j'exerçai mon art pour le plus grand profit de la collectivité : « Évitions de trop approfondir le commerce d'autrui. » Naturellement, le sort du mari trompé semble aller à l'encontre de cette loi : difficile de n'entrer pas dans l'intimité d'un couple si l'on souhaite cornifier le mari ! Il reste alors la solution d'intégrer, ce qui ne manque parfois pas de piquant, le malheureux dans la catégorie des individus *Fréquentables*, hypothèse dont je n'ai pas trop à me plaindre, au fond. Plusieurs conjoints, parce que j'éprouvais quelque tendresse à l'endroit de leur femme, ont échappé ainsi à une fin prématurée. Par une sorte de respect du cocu – il en est de parfaitement honorables, si l'on fait abstraction de ce détail – je me suis refusé à ajouter encore à leur infortune et, lorsque la belle a cessé de me plaire, j'ai simplement évité de continuer à les côtoyer. Mais en corollaire, j'ai de la sorte sauvé d'une mort assurée un grand nombre de femmes, au motif que l'application aveugle du barème aurait privé notre société d'une compagnie sans laquelle, tous les esthètes en conviendront, notre quotidien

manquerait furieusement d'agrément. Si ces mémoires doivent dans l'avenir servir à l'édification des générations futures, j'invite mes lecteurs à garder présent à l'esprit cependant, à l'endroit des jolies femmes, qu'il faut éviter soit d'en faire sa maîtresse, soit, surtout si l'on veut la conserver, de lui en dire trop sur ces activités-là...

Jean-Ba

TROP FACILES, OUI, ces premiers assassinats n'avaient pas la rigueur que mes réflexions, ensuite, ont donnée à mon propos. J'en rédigeai un bref mémoire, aujourd'hui perdu, où je résumais les principes de ma démarche, les attendus relatifs au choix des victimes – puisqu'hélas c'est ainsi qu'il convient de les désigner tant que le législateur n'aura pas érigé la morale de mon action en loi universelle ! – et les écueils à éviter. Je donne donc ici, à grandes guides, l'essentiel de ce modeste *compendium*.

La conclusion de ce qui précède s'impose : pour éviter de pactiser avec les imbéciles, *il faut et il suffit* de les éliminer. Un certain nombre de bourgeois, au motif qu'ils paient l'impôt ou qu'ils votent, témoignent, dans leur manière de se conduire, d'un vrai manque de savoir-vivre : c'est donc justice que de les dispenser de persévérer.